



HAL
open science

“ Enfin ce matin le soleil est réapparu avant que soudain n’explose une pluie de grêle... ” : pour un prolongement du phénomène de “ subordination inverse ”

Anne Le Draoulec

► **To cite this version:**

Anne Le Draoulec. “ Enfin ce matin le soleil est réapparu avant que soudain n’explose une pluie de grêle... ” : pour un prolongement du phénomène de “ subordination inverse ”. 8ème Colloque “Les études françaises aujourd’hui”, Veran Stanojevic, Nov 2014, Belgrade, Serbie. pp.53-65. halshs-01322265

HAL Id: halshs-01322265

<https://shs.hal.science/halshs-01322265v1>

Submitted on 26 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enfin ce matin le soleil est réapparu avant que soudain n'explose une pluie de grêle... : pour un prolongement du phénomène de « subordination inverse »

Anne Le Draoulec

CLLE-ERSS (UMR5263), CNRS & Université de Toulouse - Jean Jaurès *

La subordination dite « inverse » est un phénomène que mentionnent aussi bien les grammaires de référence que les ouvrages et articles de linguistique moderne. Les divers éléments définitoires de la subordination inverse habituellement proposés par les grammaires (postposition de la subordonnée temporelle, opposition aspectuelle du type inaccompli versus accompli entre principale et subordonnée, inversion des rôles normalement dévolus à la principale et à la subordonnée) ont de fait été adoptés par de nombreux linguistes, lesquels ont également pointé les effets de sens particuliers de la construction. Certains linguistes encore ont élargi le domaine de la subordination inverse en l'étendant à des subordonnées non temporelles, telles les relatives continuatives, divers types de subordonnées consécutives ou hypothétiques. D'autres au contraire (en particulier des syntacticiens) ont dénoncé cette appellation de « subordination inverse » qu'ils regardent comme une aberration terminologique. Dans notre propre contribution, nous nous accommodons de cette appellation, en en reconnaissant les limites, et en nous focalisant sur les aspects sémantiques et discursifs liés à l'opposition des premier et second plans. Notre visée est plus précisément de montrer qu'aux constructions temporelles classiquement associées à la subordination inverse, d'autres devraient être ajoutées, qui remettent en cause la nécessité d'une opposition aspectuelle du type inaccompli versus accompli entre principale et la subordonnée. Nous examinons particulièrement en ce sens la construction en avant que telle qu'illustrée par notre exemple-titre : construction assertive plutôt que présuppositionnelle, dont nous explorons la proximité de fonctionnement avec celui du quand inverse.

Mots-clés : subordination inverse, présupposition, assertion, effets de sens, opposition aspectuelle.

1 Introduction

Nous nous proposons ici de revisiter la notion de « subordination inverse », et de lui donner un prolongement : un prolongement qui consistera essentiellement pour nous à montrer qu'elle recouvre d'autres cas de subordination que ceux qui sont habituellement mentionnés, et plus particulièrement le cas de subordonnées temporelles introduites par *avant que* ou *avant de*, dans certains types de configurations. C'est le cas de notre exemple titre, repris en (1) ci-dessous, ou encore de l'exemple (2) :

- 1) Après 8 jours dans les nuages, enfin ce matin le soleil est réapparu **avant que** soudain n'explose une pluie de grêle... Qui a transformé les rues en torrents (j'exagère un peu...)
(<http://journalduneparisienneaquito.hautetfort.com/index-16.html>).
- 2) Repéré par un chasseur de têtes, un jeune ingénieur se voit promis à une belle carrière dans une société prestigieuse. **Avant de** comprendre qu'il a vendu son âme au diable... (*Télérama*, 14 mars 2012)

Ces exemples peuvent être rapprochés de façon assez immédiate d'exemples typiques de subordination inverse, tels les exemples (3) et (4) construits à partir de (1) et (2) :

- 3) Ce matin le soleil brillait largement, **quand** soudain une pluie de grêle a explosé.

* draoulec@univ-tlse2.fr

- 4) Repéré par un chasseur de têtes, un jeune ingénieur se voyait promis à une belle carrière dans une société prestigieuse, **quand** il comprit qu'il avait vendu son âme au diable....

Ce qui rapproche le plus manifestement ces deux paires d'exemples, ce sont des effets de sens : effets de surprise et d'interruption qui sont typiques de la construction dite du « *quand inverse* » (cf. Vogeleer 1998), et qui semblent également valoir pour des subordinées introduites par *avant que* ou *avant de*.

Avant de développer le parallèle qui peut être tracé entre les deux types de constructions, nous ferons (section 2) une présentation générale et rapide de la subordination inverse. Cette question de la subordination inverse relevant aussi bien du domaine de la grammaire que de la linguistique, nous serons amenée à confronter l'approche grammaticale et l'approche – ou plutôt les approches – linguistique(s). Nous présenterons également les problèmes que pose cette notion de subordination inverse du point de vue linguistique, et la façon dont on peut malgré tout continuer de l'utiliser, et même la prolonger. Nous traiterons ensuite plus particulièrement (section 3) du cas de *avant que* / *avant de*, dont nous nous efforcerons de montrer qu'il peut, lui aussi, participer à un prolongement du phénomène de subordination inverse.

2 La subordination inverse

2.1 Présentation

La notion de subordination inverse renvoie à la tradition philologique classique, la qualification d'« inverse » étant héritée du *cum inversum* de la grammaire latine. On fait communément remonter aux travaux de Sècheyay (1926) et Gougenheim (1938) les premières analyses de cas de « subordination inverse ». Les cas auxquels ces auteurs s'intéressaient correspondent à deux types particuliers de subordinées qui, s'ils n'ont pas été immédiatement rapprochés, ont été rassemblés par la suite sous cette même dénomination. Nous allons commencer par examiner ci-dessous ce qu'en retient une grammaire de référence, à travers deux extraits de la *Grammaire méthodique du français* de Riegel *et al.* (1994).

Le premier extrait concerne les subordinées introduites par *quand* (ou *lorsque*) – qui sont celles qu'avait remarquées Sècheyay (1926) :

La temporelle postposée peut [...] se prêter à l'effet de subordination inverse pour peu que la principale soit à un temps de l'inaccompli, par exemple l'imparfait : *Trois heures sonnaient au clocher du village quand le drame se produisit*. La proposition qui est formellement la principale présente en réalité le thème de la phrase et représente les circonstances (elle en indique le cas échéant le repérage temporel, par exemple la datation), c'est la subordinée qui en est le propos et qui exprime le fait essentiel. (Riegel *et al.* 1994 : 507)

Le second extrait concerne des subordinées introduites par *que*, que les auteurs décrivent comme des subordinées temporelles entrant dans un système corrélatif :

Temporelles

Il s'agit toujours de faits qui se succèdent rapidement (cf. *dès que*, *aussitôt que*). La première proposition est ou de type négatif (elle contient *ne pas*, *ne pas encore*, *ne pas plutôt*) ; ou au moins d'orientation argumentative négative avec *à peine*. Mais c'est en réalité l'expression d'une circonstance. La seconde, qui contient le fait principal, est introduite par *que* : il s'agit donc d'un cas de subordination inverse : *Il n'avait pas fait trois pas qu'il s'arrêta – A peine avait-il ouvert la bouche qu'on le fit taire*. (*Ibid.* : 517)

Ce type de subordinées introduites par *que* correspond cette fois au cas auquel s'était intéressé Gougenheim (1938), à ceci près que Gougenheim ne se limitait pas aux subordinées temporelles. Il leur adjoignait les subordinées hypothétiques du type de celle qu'on trouve en (5) :

- 5) Vous m'interrogeriez cent fois que je vous ferais toujours la même réponse (Beaumarchais) (cité par Gougenheim 1938, chap. XII)

De cette première approche – grammaticale – de la subordination inverse, on retiendra que deux conditions sont données comme conditions nécessaires à l'inversion. La première – unanimement admise, dans les grammaires aussi bien que les ouvrages de linguistique – consiste en une postposition de la subordonnée inverse. La seconde porte sur le temps (nous dirions plutôt l'aspect) inaccompli de la principale, par opposition (non dite explicitement par les auteurs de la grammaire, mais visible dans leurs exemples) avec l'aspect accompli de la subordonnée. Cette condition d'opposition aspectuelle est communément admise, quoique de façon moins unanime que la condition de postposition : nous y reviendrons, ce sera un point essentiel de notre argumentation.

Les deux conditions ainsi dégagées ne sont pas cependant des conditions suffisantes de la subordination inverse. Ce par quoi la subordination inverse se distingue, c'est une forme de paradoxe, avec une distribution des informations allant en sens inverse de ce qui est le cas ordinairement : à la principale – syntaxique – revient en effet l'expression de l'idée secondaire, circonstancielle, alors que la subordonnée exprime l'idée principale, le « fait essentiel ». Cette idée de renversement de la norme se trouve diversement rapportée dans les divers articles linguistiques consacrés à la question. Elle est ainsi exprimée par Combettes (2011) en termes d'écart par rapport aux tendances générales de la répartition des plans :

[...] nous verrons dans la SI [subordination inverse] une disposition textuelle particulière, qui s'écarte des tendances générales de la répartition des plans, tendances qui font coïncider premier plan et proposition régissante, alors que les subordonnées sont plutôt réservées à l'expression du second plan. (Combettes 2011 : 84-85)

Par ailleurs, l'inversion des plans entraîne des effets de sens qui sont également mentionnés, d'une façon ou d'une autre, dans les travaux de linguistique portant sur la subordination inverse. Combettes (2011) parle, de façon générale, d'un effet de sens de « mise en relief » du procès de la subordonnée. Plus particulièrement pour les subordonnées inverses introduites par *quand*, l'effet de mise en relief a été qualifié – comme nous l'avons vu en introduction, à propos des exemples (3) et (4) – d'effet de surprise, d'interruption, ou encore de suspension (cf. Olsson 1971, Chétrit 1976, Borillo 1988, Vogeleer 1998). Précisons que selon Vogeleer (1998), l'effet de surprise est même plus qu'un simple « effet » : il est proprement constitutif de l'interprétation inverse, puisqu'il permet de distinguer « le *quand* inverse du *quand* canonique » (p. 80). Précisons également que l'exemple donné dans la grammaire de Riegel *et al.* (1994) (pour rappel : *Trois heures sonnaient au clocher du village quand le drame se produisit*) ne serait pas selon Vogeleer un bon exemple de subordination inverse. Considérant un exemple équivalent, que nous reprenons en (6) ci-dessous, elle l'exclut des constructions en *quand* inverse :

- 6) Jean avait vingt ans quand son père mourut (cf. Vogeleer 1998 : 81)

Nous ne détaillerons pas les raisons invoquées pour cette exclusion, nous contentant de souligner que parmi ces raisons figure le fait qu'en (6), l'effet de surprise est « atténué »¹. On voit ainsi qu'un partage apparaît entre des auteurs (en particulier des auteurs de grammaires) qui admettent des exemples du type de (6) parmi les exemples de subordination inverse, et des auteurs qui les excluent (parmi lesquels on peut également citer Wilmet (2010)). Et cette difficulté à circonscrire ce qui relève ou pas de la subordination inverse n'est qu'une difficulté parmi d'autres ; parmi beaucoup d'autres en fait, car de façon plus générale, la notion même de « subordination

¹ Notons qu'à cette atténuation de l'effet de surprise il faudrait ajouter l'absence d'effet d'interruption (puisque Jean continue d'avoir vingt ans quand son père meurt.)

inverse » est une notion problématique. Elle apparaît comme un mixte de considérations syntaxiques et sémantiques, ainsi que le dit là encore très bien Combettes (2011) :

[...] la dénomination, sans doute peu satisfaisante, de « subordination inverse », si elle renvoie au domaine syntaxique par l'emploi du terme de « subordination », réfère davantage au versant sémantique par celui d' « inverse ». Il s'agit en effet, par le choix de ce terme, de mettre en avant la discordance qui s'établit, dans cette construction, entre les marques formelles de la subordination et les relations de sens ; (p. 84)

Ce côté insatisfaisant d'une appellation qui mêle syntaxe et sémantique est de fait sans cesse rappelé, en particulier par des syntacticiens, parmi lesquels on peut citer Delofeu (1988), Benzitoun (2006), ou Corminboeuf (2007). De l'incohérence syntaxique, Benzitoun (2006 : 97) donne une formulation éloquente : selon lui, continuer de regarder comme marque de subordination un *que* ou un *quand* dont tout montre que la proposition qu'il introduit n'est pas syntaxiquement régie, c'est aussi absurde que de « parler de “subordonnée non subordonnée” ».

À partir de là, deux options sont possibles. La première – choisie par Benzitoun (2006) et les autres syntacticiens mentionnés ci-dessus – consiste à se débarrasser radicalement et définitivement de la notion de subordination inverse. La seconde option – qui est celle de Combettes (2011), et qui va être aussi la nôtre – est de s'accommoder de cette appellation, en en reconnaissant les limites (en particulier du point de vue syntaxique), et en se focalisant sur les aspects sémantiques et discursifs liés à l'opposition des premier et second plans. Un intérêt supplémentaire, pour nous, de l'approche de Combettes est qu'elle propose un élargissement de la notion de subordination inverse, en l'étendant à d'autres types de subordonnées que les subordonnées temporelles : en particulier aux subordonnées consécutives, aux subordonnées relatives dites « narratives » ou « continuatives », et aux subordonnées hypothétiques. Nous avons signalé plus haut que le cas des subordonnées hypothétiques avait été déjà mentionné par Gougenheim (1938). Nous laisserons ce cas de côté, et présenterons, dans ce qui suit, les autres cas.

2.2 Élargissement

L'exemple (7) ci-dessous est un exemple de subordonnée consécutive qui, selon Combettes, relève de la subordination inverse :

- 7) Ce prince était si rempli de sa passion [...] qu'il tomba dans une imprudence [...] (*La Princesse de Clèves* (1678) (cité par Combettes, 2011 : 89)

On retrouve en (7) le même type d'opposition que celui qu'on soulignait dans la section qui précède, entre une principale et une subordonnée apparaissant respectivement aux second et premier plans. Et cette opposition des plans typique de la subordination inverse est là encore liée, selon Combettes, à une condition d'opposition aspectuelle :

Le rattachement de ces constructions aux faits de SI [subordination inverse] est en fait justifié par la répartition des formes verbales ; c'est bien la présence d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait de second plan dans la proposition régissante et l'emploi d'un passé simple dans la subordonnée qui permettent de voir une « circonstance » dans la première proposition et un « événement principal » dans la deuxième. L'utilisation de formes d'aspect global² dans les deux parties de la phrase complexe ne conduirait pas à une telle interprétation mais correspondrait au marquage d'une succession de premiers plans. (Combettes 2011 : 89)

Une telle analyse implique que dans un exemple comme (8) (que nous construisons à partir de (7) en gommant l'opposition aspectuelle), il n'y aurait pas de subordination inverse :

² On notera que Combettes parle d'aspect « global » ou « sécant » plutôt que d'aspect accompli ou inaccompli.

8) Ce prince devint si enflammé qu'il tomba dans une imprudence

Combettes, par ailleurs, précise que le rattachement des subordonnées consécutives au phénomène de subordination inverse vaudrait de la même façon pour les subordonnées relatives narratives, dans la mesure où elles sont rattachées à une principale de second plan. C'est le cas par exemple en (9) :

9) Il y avait, assis sur un banc, un homme qui lui adressa immédiatement la parole (cf. Combettes, 2011 : 89)

Là encore, d'après les conditions explicitées par Combettes, l'exemple (9) serait à contraster avec l'exemple (10), où nous remplaçons le verbe à l'imparfait de la principale par un verbe au passé simple :

10) Arriva près de lui un homme qui lui adressa immédiatement la parole.

Cet exemple, selon Combettes, par défaut d'opposition aspectuelle, n'entrerait pas dans le cadre de la subordination inverse.

Par rapport à cette analyse, une voix divergente se fait entendre : celle de Maurel (1992) qui, déjà, mentionnait le cas des subordonnées consécutives et celui des relatives narratives comme des cas de subordination inverse. Mais à une grande différence près, puisqu'à aucun moment, Maurel ne pose de conditions en termes d'opposition aspectuelle. Ce n'est pas une position qu'il soutient explicitement, mais elle transparait dans les exemples proposés :

11) Il écrivit beaucoup, si bien qu'il passa pour un écrivain (Maurel, 1992 : 76)

12) Il ouvrit la porte, qu'il referma aussitôt (ibid. : 78)

Les exemples (11) aussi bien que (12), où principale et subordonnée présentent une succession de passés simples (de mêmes formes, donc, d'aspect global), relèvent selon Maurel de la subordination inverse : d'un point de vue énonciatif en effet, c'est dans la subordonnée que se joue selon lui « l'activité "principale" » du locuteur. À propos de l'exemple (12), en particulier, Maurel écrit que « la relative marque une étape décisive dans la stratégie narrative du locuteur : c'est donc la "principale" » (p. 79). Cette idée d' « étape décisive dans la stratégie narrative du locuteur » peut être mise en relation avec l'effet de « mise en relief » dont parle Combettes. Mais alors que chez Combettes, la mise en relief repose strictement sur un critère objectif qui est l'opposition des formes verbales, l'idée d' « étape décisive » qu'évoque Maurel reste en quelque sorte plus subjective, plus intuitive. Nous laissons pour l'instant en l'état ces deux analyses contradictoires, sans essayer de trancher. Nous y reviendrons plus tard, après un détour par notre propre analyse des subordonnées introduites par *avant que* ou *avant de*.

3 Le cas de *avant que* / *avant de*³

3.1 La construction assertive

Les exemples (1) et (2) présentés en introduction sont des exemples d'une construction que nous avons mise au jour et explorée à travers plusieurs articles (cf. Le Draoulec 2005, 2006, 2008, 2014). Nous qualifions cette construction d' « assertive » dans la mesure où ce qui la distingue de la

³ Précisons tout de suite que nous ne continuerons pas à mentionner systématiquement les deux formes *avant que* / *avant de* : pour simplifier, quand nous voudrions renvoyer de façon générale aux deux cas, avec ou sans réduction infinitive, nous écrirons simplement *avant que*.

construction de subordination temporelle classique ressortit au clivage entre assertion et présupposition. Classiquement en effet, les subordonnées en *avant que*, comme toutes les subordonnées temporelles, sont des constructions présupposantes, qui présupposent la réalisation de la situation qu'elles décrivent. Elles peuvent être aussi bien antéposées que postposées. Dans les constructions auxquelles nous nous intéressons, en revanche, le *avant que* permet une relation de succession temporelle entre deux propositions qui sont également assertées. Il prend, de ce fait, un rôle comparable à celui d'un connecteur temporel comme *puis*, *ensuite* ou *après*, et la subordonnée qu'il introduit est obligatoirement postposée.

Pour tâcher de faire sentir à nos lecteurs, sans entrer dans le détail de l'analyse, la différence entre les deux types de construction, nous nous appuyerons sur les exemples (13) et (14) ci-dessous, où elle apparaît clairement. Alors que (13) présente un exemple de construction présuppositionnelle classique, (14) relève de la construction assertive :

- 13) Mariama Bâ : elle n'a écrit que trois romans **avant de** mourir mais elle gagne à être connue et lue ; (<http://lemondedemissg.blogspot.fr>)
- 14) Âgée de 47 ans, la victime a été grièvement blessée jeudi, **avant de** décéder des suites de ses blessures. (*liberation.fr*, 6 avril 2012)

Dans les deux exemples, la subordonnée est postposée ; mais il n'y a qu'en (13) qu'elle pourrait être déplacée en position initiale (alors qu'en (14), le même déplacement conduirait à un résultat pour le moins étrange).

Une autre caractéristique essentielle de la construction assertive, et qui la distingue de la construction présuppositionnelle, est son autonomie énonciative. Cette autonomie est le plus souvent⁴ marquée par une ponctuation avant le *avant que* – que ce soit par une virgule (cf. (14) ci-dessus), ou par une ponctuation plus forte telle qu'un point (cf. l'exemple (2) de notre introduction), un tiret ou des points de suspension (cf. (15) ou (16) ci-dessous) :

- 15) Comme lorsque Claude Guéant affirme que « deux tiers des élèves en échec scolaire sont des enfants d'immigrés » – **avant d'**être tancé par Libé puis contredit par le directeur de l'Insee en personne. (*Télérama*, 7 décembre 2011)
- 16) Elle reçoit finalement une réponse de la préfecture la veille de Noël. Sa demande est acceptée. Soulagée, elle se met à la recherche d'un nouvel emploi, cale des entretiens d'embauche... **Avant d'**être à nouveau coupée dans son élan. (*Libération*, 14 mars 2012)

Ces propriétés du *avant que* assertif – l'absence de présupposition et l'autonomie énonciative – sont reconnues depuis longtemps pour le *quand* inverse, et elles plaident en faveur d'un rapprochement des deux constructions. Il manque cependant un point essentiel pour aller plus loin dans le rapprochement : pour franchir le pas et dire que le *avant que* assertif relève véritablement d'une construction inverse, il reste à aborder la question des effets de sens.

3.2 Effets de sens

Dans des études antérieures (cf. Le Draoulec 2005, 2006, 2008), nous avons considéré que le *avant que* assertif n'était pas une construction inverse, dans la mesure où ne nous semblaient pas lui être associés – comme c'est le cas avec le *quand* inverse – d'effets de sens systématiques. Nous avons bien remarqué l'existence d'exemples du type de (1) et (2) dont nous avons vu, en introduction, qu'ils présentent des effets d'interruption et de surprise. Il nous semblait cependant qu'il s'agissait là d'exemples isolés, anecdotiques, associés à des contextes particuliers. Or au fur et à mesure que nous avons continué d'accumuler des exemples de construction assertive, il nous est apparu que ces effets de sens, loin de faire exception, sont au contraire très réguliers, et associés à

⁴ Le plus souvent, mais pas toujours, cf. notre exemple-titre.

deux grands types de configuration qui sont, d'une part, des configurations où les propositions principale et subordonnée présentent une relation de contraste ; et d'autre part, des configurations où la situation décrite dans la subordonnée vient clore une énumération. Une analyse de ces configurations et des effets de sens associés est développée dans Le Draoulec (2014). Nous en proposons ci-dessous (en 3.2.1 et 3.2.2) un résumé sommaire.

3.2.1 Configuration de contraste et effet de renversement de situation

Le premier type de configuration comporte une relation d'opposition sémantique entre les situations décrites dans les propositions principale et subordonnée – fondant une relation discursive de contraste entre les deux propositions⁵. Dans une telle configuration, l'usage du *avant que* assertif favorise l'émergence d'un effet de surprise ou de renversement de situation. Les exemples (1) et (2) de notre introduction, ou encore (15) et (16) ci-dessus, relevaient clairement de cette configuration. Les exemples suivants (17) à (19) en sont des illustrations supplémentaires (avec, en (17), une illustration littérale de l'idée de « renversement/retournement de situation ») :

- 17) [Elle est] soudain bombardée reine, et [...] essuie bien des humiliations de la part de son époux infidèle et de sa belle-mère sévère, **avant de** retourner la situation et l'opinion à son avantage. (*Télérama*, 23 novembre 2005)
- 18) Le récit plonge parfois dans de sérieux temps morts. **Avant que** les comédiens, tous formidables, ne le fassent rebondir vers des sommets d'émotion. (*Télérama*, 10 février 2010)
- 19) Un commerçant marseillais, patron d'un débit de tabac, a été retenu en otage pendant six jours **avant d'être** libéré mardi matin par la police dans une ferme près d'Aix-en-Provence, a-t-on appris de source proche de l'enquête. (*Libération.fr*, 14 novembre 2010)

Dans la continuité de ces exemples, on fera également figurer un exemple comme (14) mentionné plus haut. Dans cet exemple, il ne s'agit pas exactement d'opposition sémantique entre *être grièvement blessé* et *décéder* ; les deux situations, plutôt, présentent entre elles une relation de gradation d'intensité. On considérera cependant qu'il s'agit d'un type de cas analogue, avec, plutôt qu'un renversement de situation, un effet d'« intensification ».

3.2.2 Configuration de fin d'énumération et effet de clôture

Le second type de configuration correspond à des exemples où la proposition introduite par *avant que* arrive à la suite de deux, trois, voire plus – toute une série de – propositions préalables, auxquelles elle apporte une forme de conclusion, de clôture (d'où l'effet de sens que nous qualifions d'« effet de clôture »). Les exemples (20) à (22) en sont des illustrations :

- 20) Durant douze jours, les huit candidats au suicide sentimental vivront au milieu de vingt-deux célibataires, dans la plus parfaite « harmonie » : ils résisteront, puis craqueront, regretteront, **avant de** tirer un trait. (*Télérama*, 7/07/04)
- 21) L'oncle et la nièce, farouchement enlacés devant la porte ouverte du compartiment du train lancé à vive allure, se retiennent, s'agrippent, se poussent, **avant de** tomber dans le vide. (*Télérama*, 22 mai 2012)
- 22) Mais dans cette affaire, l'Élysée a tergiversé pendant des mois, tiré à vue sur la patronne, entretenu les rivalités les plus déraisonnables **avant de** trancher sans la moindre explication ni nouvelle feuille de route. (*Libération*, 18 juin 2011)

⁵ Dans un cadre formel tel celui de la *Segmentend Discourse Representation Theory* (SDRT) (initialement développée par Asher (1993)), la relation de Contraste entre deux constituants est déclenchée par un isomorphisme partiel des arbres syntaxiques de ces constituants (isomorphisme que suffit à assurer l'identité de sujet syntaxique), associé à la présence de thèmes contrastifs.

Nous n'avons pas ici la place d'entrer dans le détail d'aucun de ces effets de sens⁶. Nous nous contenterons d'esquisser, dans une brève conclusion, ce qu'ils impliquent de façon plus générale.

3.3 Conclusion

Les deux grands types d'effets de sens distingués ci-dessus peuvent être rassemblés sous un effet de sens majeur, lequel serait cet effet de « mise en relief » dont parle Combettes (2011), allant de pair avec une inversion de la présentation habituelle des plans. On peut donc en conclure que la construction assertive en *avant que* vient, effectivement, élargir la gamme des constructions de subordination inverse. Ce qui amène de surcroît à reconsidérer l'exigence d'une opposition aspectuelle entre les situations décrites dans la principale et la subordonnée. Nos exemples de *avant que* assertif, en effet, ne présentent pas une telle opposition aspectuelle – pas plus que ne le faisaient les exemples considérés par Maurel (1992) (cf. section 1.2). Notre conclusion générale sera ainsi qu'à partir du moment où l'on admet la notion de subordination inverse, celle-ci peut être étendue à une gamme élargie de constructions subordonnées ; et que dans cette gamme élargie, la condition d'opposition aspectuelle ne doit pas être retenue comme une condition nécessaire.

Références bibliographiques

- Asher 1993: N. Asher, *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht : Kluwer.
- Benzitoun 2006 : C. Benzitoun, *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*, Université d'Aix-Marseille 1 : Thèse de doctorat.
- Benzitoun 2013 : C. Benzitoun, « Faut-il remettre les pendules de la subordination temporelle à l'heure ? Description de deux fonctionnements de *quand* et *avant que / de* », *Cahiers Chronos*, n° 26, 419-435.
- Borillo 1998 : A. Borillo, « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel », *Langue Française*, n° 77, 71-91.
- Chétrit 1971 : J. Chétrit, *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle*, Paris : Klincksieck.
- Combettes 2011 : B. Combettes, « Subordination inverse et opposition des plans à l'époque classique », in G. Corminboeuf & M.-J. Béguelin (dir.), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Bruxelles : De Boeck – Duculot, 83-94.
- Corminboeuf 2007 : G. Corminboeuf, « Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome ? Une analyse syntaxique des constructions du type *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre* », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 47, 177-194.
- Deulofeu 1988 : H.-J. Delofeu ; « Syntaxe de *que* en français et le problème de la subordination. Recherches sur le français parlé », n° 8, 79-104.
- Gougenheim 1938 : G. Gougenheim, *Le système grammatical de la langue française*, Paris : Bibliothèque du français moderne.
- Le Draoulec 2005 : A. Le Draoulec, « *Avant que / de* : possibles passages à la connexion temporelle », *Journal of French Language Studies*, n° 15, 131-151.
- Le Draoulec 2006 : A. Le Draoulec, « *Avant que-* or *Avant de-* Clauses: When Presupposition Gives Way to an 'Assertive Construction' », in Ch. Nishida & J.-P. Montreuil (dir.), *New Perspectives on Romance Linguistics, vol. I : Morphology, Syntax, Semantics, and Pragmatics*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 155-168.
- Le Draoulec 2008 : A. Le Draoulec, « "Il retombe puis rebondit avant de retomber à nouveau..." : *puis* et *avant que* dans la progression narrative », in M. Birkelund, M.-B. M. Mosegaard Hansen & C. Norén (dir.), *L'énonciation dans tous ses états, Mélanges offerts à Henning Nølke*, Berne : Peter Lang, 403-432.
- Le Draoulec 2014 : A. Le Draoulec, « *Avant que / avant de*, suspens, coups de théâtre, et autres effets de mise en relief », *Actes de CMLF 2014*, 3149-3164. <http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/shsconf_cmlf14_01277/shsconf_cmlf14_01277.html>. 09/12/2014.
- Maurel 1992 : J.-P. Maurel, « Subordination inverse et neutralisation du relatif. Travaux linguistiques du Cerlico », n° 5, 72-88.
- Olsson 1971 : L. Olsson, « Étude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par *quand* et *lorsque* et les propositions qui les complètent en français contemporain », Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Riegel *et al.* 1994 : M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioult, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Sechehaye 1926 : A. Sechehaye, *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion.

⁶ Lesquels peuvent être éventuellement combinés, comme c'était le cas plus haut dans l'exemple (16).

Vogeleer 1998 : S. Vogeleer, « *Quand inverse* », *Revue québécoise de linguistique*, n° 26/1, 79-101.

Wilmet 2010 : M. Wilmet, «“À peine avions-nous poussé un cri de surprise qu'il en arriva une seconde” : considérations sur la subordination inverse’, in M.-J. Béguelin, M. Avanz, G. Corminboeuf. (dir.), *La Parataxe Tome 1, Entre dépendance et intégration*, Berne : Peter Lang, 69-90.

Prénom et nom en serbe Име и презиме на српскоме језику

Titre en serbe Наслов на српскоме језику

Résumé en serbe сажетак на српскоме језику

Кључне речи: